

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 12 AVRIL 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 12 avril à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 avril, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sophie BÖRNER (P. M. NOURRY), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER) ? Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. QUIVRIN) ;

Secrétaire de séance : M. TOLOS.

**FINANCES COMMUNALES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

DEL20210412\_07

Présents : 25

Pouvoirs : 4

Abstentions :

Suffrages exprimés :29

Pour : 23

Contre : 6

**Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 08/04/2021**

Il est nécessaire de revoir la programmation de travaux déjà engagés ou en passe de l'être.

En conséquence, entendu l'exposé et après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à la majorité avec 6 voix contre<sup>1</sup> de voter les autorisations de programme suivantes et d'inscrire les sommes correspondantes en dépenses et recettes au budget primitif de l'année concernée :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)					
Budget 2021- Situation des autorisations de programme et crédits de paiement					
N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP
		pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2020	AP/Révision exercice 2021	Total AP cumulé exercice 2021	Crédits de paiement ouverts exercice 2021 sans les reports
Dépenses					
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000,00 €	-	751 000,00 €	0 €
2	RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DES ECOLES	732 650,00 €	-	732 650,00 €	190 568,00 €
3	TIERS LIEU – MAISON DES ASSOCIATIONS	884 735,00 €	-	884 735,00 €	785 000,00 €
4	MISE EN ACCESSIBILITE	940 000,00 €	-	940 000,00 €	130 000,00 €
5	CRFB	14 872 200,00 €	-	14 872 200,00 €	0 €
6	CANO – ECOLE DE VOILE	2 571 000,00 €	-	2 571 000,00 €	0 €
7	2 <sup>ème</sup> SALLE CABIEU	1 200 000,00 €	-	1 200 000,00 €	100 000,00 €
Nouvelle autorisation de programme :					
8	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC		2 010 000,00 €	2 010 000,00 €	0 €
				<b>Total</b>	<b>1 205 568,00 €</b>

<sup>1</sup> Mmes Börner et Segaud castex, MM. Chauvois, Nourry, Meslé et Tison.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le 14 AVR. 2021  
Certifiée exécutoire le